



CERTIGO

SIREN : 421389289
136, allée des Chênes
69700 Montagny

CONVOCATION A UNE ACTION DE FORMATION

Identifiant stagiaire : ST-176228

Nom : BANGOURA
Prénom : Charles
Date de naissance : 10/03/2001

Référence : Convention n°103327
Validée le : 27 mars 2026 à 10:47
Session : S-31636

Donneur d'ordres
DYNAMIC RH 03 - SAINT PRIEST
MME Marlène JOLIVET
12 Allée Irène Julio Curie
Bâtiment B2
69500 SAINT PRIEST

Nous avons le plaisir de vous convier à la session de formation suivante :

Electricité : Habilitation électrique selon NF C 18-510 - Préparation à l'habilitation électrique (NF C 18-510) (Formation en présentiel)
Formation Initiale
PR-HE510-FI-06 - Travaux d'ordre non-élec BF, HF - 7h
Exécutant - B0, H0, H0V (HTA, HTB)
Exécutant - BF, HF

Dates et horaires de formation :

mer.
01/04/2026
✓

Matin : de 08:30 à 12:00
Après-midi : de 13:00 à 16:30
(Merci de vous présenter 15 minutes avant l'horaire de début de formation)

Lieu de la formation :

Centre CERTIGO Meyzieu
9, bis avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
69330 Meyzieu FR

Pour une durée de formation de 7h.

Le programme détaillé de l'action de formation a été transmis au donneur d'ordre.
Vous pouvez le retrouver ici : [HABELEC 510 : Programme FI BF, HF \(https://planner.certigo.fr/documents/ae45e2e9-ce94-441a-a0f7-3aaa859f09b6/PDF_HE_002 - Programme de formation HABELEC FI BFHF v3 20.12.2024.pdf\)](https://planner.certigo.fr/documents/ae45e2e9-ce94-441a-a0f7-3aaa859f09b6/PDF_HE_002_-_Programme_de_formation_HABELEC_FI_BFH_V3_20.12.2024.pdf).

Rappel des consignes applicables

Merci de vous présenter avant le démarrage de la session munis d'une pièce d'identité et de votre convocation. **Pour la formation et l'évaluation pratique, vous devez vous munir des équipements de protection individuelle suivants : chaussures ou bottes de sécurité, tenue de travail adaptée, et EPI contre le risque électrique si fournis par l'employeur.**

Les règles applicables aux stagiaires présents sur les sites, notamment sanitaires, sont affichées dans chaque centre CERTIGO et vous seront communiquées par vos formateurs en début de formation. Pour les formations effectuées en Intra chez les clients, les protocoles applicables sont communiqués par ces derniers